# Procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 10 avril 2025 à 20h

Présents: Mme Sylvie BOUST, Maire, M. Nicolas NEDELEC, 1er Adjoint, M. Lioned HENRIO, 2ème Adjoint, M. Jean-Claude GUERET, M. Joseph LE LOUARN, Mme Rolande CARLIN, M. Pierre BERGHOF, M. Éric GOUVILLE, M. Thomas SARRION.

1 pouvoir de M. Pierre BERGHOF à M. Lionel HENRIO.

Absent excusé: M. Pierre CARTAILLER.

Secrétaire de séance : M. Joseph LE LOUARN.

PV du conseil du 27 mars 2025 : adopté.

Lecture du registre des délibérations du conseil du 27 mars 2025 : approuvé.

#### Demande de subvention centre aéré

Demande concernant une famille de Vaussieux dont l'enfant a fréquenté le centre aéré du 3 dixhuit à Bayeux.

2 factures de 6 jours de fréquentation du centre durant les vacances de février et d'avril. 2 x 99€ réglés par la famille.

Subvention à 25 %, soit 49,50€.

Le Conseil municipal, vote la subvention à l'UNANIMITE (9 voix POUR).

# Vote des taux d'imposition des taxes locales pour 2025

Mme le Maire rappelle à la présente assemblée que la date limite de vote des budgets et des taux est fixée au 15 avril. Les communes votent les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties et de la taxe d'habitation. L'état de notification n°1259 des bases d'imposition prévisionnelles des taxes directes locales pour 2025 est prérempli par les services fiscaux et a été communiqué par voie dématérialisée à la mairie par les services de la DGFIP. Les services municipaux ont la charge de compléter cet état, après fixation par le Conseil municipal, du produit fiscal attendu pour 2024.

La commission communale Finances réunie le mercredi 9 avril propose de ne pas changer les taux de 204 qui s'établissaient en 2024 à 47,20 % pour la taxe foncière sur le bâti (TFB), 35,14 % sur le foncier non bâti (TFNB) et 12,84 % pour la taxe d'habitation. Produit attendu pour ces 3 taxes : 129 829€ au compte 73 111 (+1,02 %/2024) Le Conseil vote les taux d'imposition des taxes locales à l'UNANIMITE (9 voix POUR).

# Vote du budget primitif 2025

Présentation du détail des deux sections du budget 2025.

Le conseil est appelé à délibérer sur :

En section d'investissement :

- des recettes d'investissement de 57 262,37€
- des dépenses d'investissement de 54 040,54

Soit un suréquilibre de + 3 221,83€

Il n'y a donc pas de virement à effectuer de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

En section de fonctionnement :

dépenses : 273 084€recettes : 596 906,63€

Soit un suréquilibre de + 323 822,63€

### Remarques:

Les recettes d'investissement sont plus élevées que les dépenses, cela provient en partie du fait que les travaux de réfection de la couverture de l'église ont été réglés sur 2024 alors que les subventions ne seront perçues qu'en 2025.

Les honoraires de M. Lestelle, architecte coordonnateur, n'avaient pas pu être réglés sur l'exercice 2024 et sont en restes à réaliser : au compte 2131 pour 7 254,58€ et au compte 2152 pour 916,96€, soit un total de 8 171,54€.

On observe un suréquilibre positif de 3 221,83€ en section d'investissement et de 323 822,63€ en section de fonctionnement.

Les annuités de remboursement du dernier emprunt s'élèvent à 6 344,28€, il s'agit d'un emprunt de voirie sur 10 ans qui sera totalement remboursé en 2027.

Le Conseil vote le budget primitif 2025 à l'UNANIMITE (9 voix POUR).

#### Affaires diverses

#### Travaux au clocher

L'assurance a fait parvenir un chèque de 11 683,48€, le solde sera versé à réception de la facture. Montant du devis de M. Guillouf : 15 982,73€ TTC.

# Talus rue du Pont Floquet

Travaux de remise en forme par SHTP (M. Huard) : évacuation de la terre sur la route, taille en glacis du talus, pour 1 100€..

# Réparation de la fuite au cimetière

Facture de l'entreprise CMPC pour la réparation : 347,41€ TTC.

#### Barrière haut du chemin du Recouvry

En recherche d'une barrière à poser aux frais des communes d'Esquay et de Vaux. Prévoir 1 500€ au budget

Projet de centrale solaire sur les communes de St Vigor-le-Grand et d'Esquay-sur-Seulles Le Conseil devra délibérer avant le 1<sup>er</sup> juin.

La séance est levée à 21h40

